

Données factuelles sur l'immigration au Manitoba



RAPPORT STATISTIQUE DE **2004**

Manitoba 



MESSAGE DE LA MINISTRE

L'immigration est une priorité pour notre province. Le Plan stratégique de croissance économique du Manitoba reconnaît le rôle crucial de l'immigration pour renforcer la croissance dans la province. Comme nous accueillons un nombre croissant de nouveaux arrivants au Manitoba, nous bénéficions également de leurs compétences, connaissances et expériences, ce qui nous permet de demeurer concurrentiels dans l'économie mondiale.

Pour profiter des avantages de l'immigration, le Manitoba s'emploie activement à attirer des immigrants et à les aider à s'établir à Winnipeg et dans les localités prêtes à les accueillir partout dans la province. La souplesse de nos stratégies d'immigration et d'établissement renforcent les priorités provinciales et permettent de créer des partenariats avec de nombreux intervenants.

Le programme Candidats du Manitoba (PCM) comporte de nouveaux systèmes d'évaluation pour sélectionner les nouveaux arrivants les plus aptes à contribuer à la vie de notre province et à s'y établir. Ce Programme a fortement influé sur l'immigration au Manitoba. J'ai le plaisir de vous signaler qu'en 2004, nous avons accueilli plus de 7 400 immigrants, dont 54 pour cent à titre de Candidats provinciaux, et que nous sommes très confiants d'atteindre notre objectif de 10 000 nouveaux arrivants par an.

De concert avec notre nouveau Conseil de l'immigration du Manitoba, nos politiques et programmes d'immigration répondent aux besoins de chacun de nos milieux de travail, de nos collectivités et des Manitobains les plus récemment arrivés. Parmi nos priorités d'établissement, citons la Stratégie de reconnaissance des qualifications. Avec nos partenaires locaux et nationaux, nous tentons de surmonter les obstacles et de faciliter la tâche des immigrants hautement spécialisés qui se cherchent un emploi correspondant à leur formation et à leur expérience.

Les Données factuelles sur l'immigration au Manitoba (2004) offrent un aperçu statistique et analytique de l'immigration au Manitoba. Y figurent des graphiques et tableaux qui permettent d'établir des comparaisons avec les années précédentes, ainsi que d'autres tableaux des Candidats provinciaux. J'espère que ce rapport de données factuelles sur l'immigration sera aussi instructif qu'exhaustif.

La ministre du Travail et de l'Immigration,
Nancy Allan



Division de l'immigration et du multiculturalisme du Manitoba

Table des matières



LA CROISSANCE GRÂCE À L'IMMIGRATION 2004	2	PAYS D'ORIGINE	14
ÉVOLUTION DES TENDANCES EN MATIÈRE D'IMMIGRATION	4	Carte des régions d'origine	14
L'immigration au Manitoba au cours de la dernière décennie	4	Graphique des régions d'origine 2002-2004	14
L'immigration au Canada au cours de la dernière décennie	4	Tableau des régions d'origine	15
NIVEAUX D'IMMIGRATION	5	Les dix principaux pays d'origine	15
Sommaire des niveaux d'immigration au Manitoba	5	Les dix principaux pays d'origine des Candidats provinciaux	16
Sommaire des niveaux d'immigration au Canada	5	DIVERSITÉ LINGUISTIQUE	17
LES NOUVEAUX ARRIVANTS AU MANITOBA	6	Langues maternelles	17
Niveaux d'immigration au Manitoba	7	Capacité linguistique - Anglais et français	18
APERÇU PANCANADIEN	8	DEGRÉ D'INSTRUCTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS	19
Niveaux d'immigration au Canada par province et territoire	8	Degré d'instruction	19
Carte de l'immigration par province	8	PROFESSIONS DES NOUVEAUX ARRIVANTS	20
L'immigration au Canada par villes de destination	9	La composante économique, par profession (dix professions principales)	20
CANDIDATS DU MANITOBA	10	Les candidats du Manitoba, par profession (vingt professions principales)	21
Candidats par province	10	LA COMPOSANTE ÉCONOMIQUE, PAR GENRE DE COMPÉTENCES	22
Candidats du Manitoba par nombre d'immigrants admis, par année et par situation du demandeur	10	La composante économique au Manitoba, par genre de compétences, 2002-2004	22
LES COLLECTIVITÉS MANITOBAINES	11	DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES	23
L'immigration au Manitoba par ville de destination	11	Tableau des âges et sexes	23
Carte des régions du Manitoba	12	Âge et sexe	24
L'immigration au Manitoba par ville de destination	12	Sexe et situation du demandeur	24
L'immigration au Manitoba par région	12		
Candidats du Manitoba par destination	13		

Source des données : Citoyenneté et Immigration Canada, 31 décembre 2004

Document produit par : Travail et Immigration Manitoba – Division de l'immigration et du multiculturalisme Été 2005

La croissance grâce à l'immigration 2004



2

L'immigration est une stratégie qui permet de relever les défis que posent la démographie et le marché du travail au Manitoba. « La croissance grâce à l'immigration » fixe un objectif de 10 000 immigrants admis par an pour renforcer la diversité, le développement économique et social, et la reconnaissance de l'apport de tous les immigrants et réfugiés dans notre province.

La création de partenariats novateurs et l'adoption de mesures actives d'attrait et d'accueil des immigrants ont valu au Manitoba un apport de 10 161 habitants de plus en 2004, ce qui marque un record depuis plus de vingt ans. Travail et Immigration Manitoba soutient de nombreuses initiatives visant à renforcer l'immigration et l'intégration, notamment : remaniement du programme Candidats du Manitoba, élaboration d'une Stratégie de reconnaissance des qualifications du Manitoba, création de nouveaux modèles de services pour la formation des adultes en anglais langue seconde, services d'établissement et expansion des partenariats avec les collectivités, les employeurs, les prestataires de services et d'autres niveaux de gouvernement.

Avec le soutien de l'Entente Canada-Manitoba sur l'immigration, nous sommes plus à même d'atteindre nos objectifs d'immigration grâce à notre programme Candidats du Manitoba qui a été remanié. Des mécanismes d'évaluation simplifiés permettent de repérer rapidement

des demandeurs qualifiés qui répondent aux besoins des employeurs, tout en favorisant une plus grande dispersion régionale des immigrants, une immigration accrue de francophones et les liens avec la famille et les collectivités.

La croissance de l'immigration de 14 pour cent en 2004 et de 40 pour cent en 2003 renforce la réputation internationale du Manitoba comme un endroit où il fait bon vivre, travailler et élever une famille. En 2004, le Manitoba a reçu 7 427 nouveaux arrivants, dont 67,3 pour cent appartiennent à la composante économique (837 travailleurs spécialisés, 69 hommes et femmes d'affaires, 4 048 Candidats provinciaux et 46 aides familiaux résidents), 15 pour cent à la catégorie de la famille (1 116) et 16,86 pour cent à la catégorie des réfugiés (1 252 personnes) dont 548 étaient parrainés par le gouvernement et 608 étaient parrainés par le secteur privé. Les nouveaux arrivants au Manitoba se sont en majorité installés à Winnipeg (79,32 pour cent des arrivées, soit 5 891 personnes). Le principal pays d'origine était les Philippines (20,6 pour cent ou 1 529 personnes).

La Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, adoptée par le Canada en juin 2002, précise qui peut demander à immigrer au Canada dans l'une des trois catégories : famille, réfugiés et composante économique. Le Manitoba collabore étroitement avec des partenaires

fédéraux, des collectivités, des entreprises et des services pour soutenir une stratégie d'immigration assurant un équilibre entre toutes les catégories.

La catégorie de la famille est composée de proches parents parrainés par des membres de leur famille qui sont des citoyens canadiens ou des résidents permanents déjà établis au Canada. Parallèlement à l'accueil des collectivités et au soutien reçu au début de l'établissement, les liens avec la famille proche ou les amis intimes constituent le facteur contribuant le plus à la réussite de l'intégration des immigrants. Depuis 1998, les Philippines, l'Inde, les États-Unis, le Mexique, l'Éthiopie et la Chine représentent les cinq principaux pays d'origine des immigrants qui ont bénéficié de la politique de réunification des familles au Manitoba (56,6 pour cent des 1 116 immigrants acceptés au Manitoba dans la catégorie de la famille en 2004).

La composante économique comprend les immigrants qui contribuent au développement économique, y compris les Candidats provinciaux, les travailleurs spécialisés, les immigrants d'affaires et les aides familiaux résidents. Les Candidats provinciaux sont choisis en fonction de critères correspondant à l'état du marché du travail local et à leurs liens avec la province. En 2004, une proportion de 54,5 pour cent (4 048) du nombre total d'immigrants sont venus dans le cadre du programme Candidats du Manitoba et 28,4 pour cent (1 150) des participants ont choisi de s'établir dans des collectivités situées à l'extérieur de Winnipeg. Depuis 1999, les Philippines et l'Allemagne sont demeurées les principaux pays d'origine des immigrants du programme Candidats du Manitoba (2 013, soit 49,72 pour cent du nombre total en 2004).

La catégorie des réfugiés comprend des réfugiés au sens de la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés, et d'autres personnes ayant un statut semblable qui ont besoin d'une protection en vertu du droit international. La catégorie regroupe les réfugiés parrainés tant par le gouvernement que par des organismes du

secteur privé, les réfugiés admis au Canada et les personnes à leur charge à l'étranger. Forts de l'engagement humanitaire du Canada à l'échelle internationale et du dynamisme du milieu du parrainage des réfugiés, le Manitoba accueille toujours plus que sa part de réfugiés qui arrivent au Canada chaque année. En 2004, parmi les réfugiés parrainés par des organismes du secteur privé au Canada, le Manitoba en a accueilli 19,51 pour cent, et 7,39 pour cent de ceux qui sont parrainés par le gouvernement. Parmi les principaux pays d'origine des réfugiés parrainés par le gouvernement, on comptait le Soudan, l'Afghanistan, le Congo, la Somalie et l'Irak. Parmi les principaux pays dont le secteur privé a parrainé les réfugiés figuraient l'Éthiopie, le Soudan, l'Érythrée, Israël et l'Afghanistan.

Le Manitoba reçoit aussi chaque année des résidents temporaires qui arrivent à titre de travailleurs temporaires, d'étudiants internationaux, de demandeurs du statut de réfugié et de visiteurs, qui ne sont pas mentionnés ici. Pour connaître les statistiques de cette catégorie, consultez Faits et chiffres, Aperçu de l'immigration à l'adresse suivante : <http://www.cic.gc.ca>

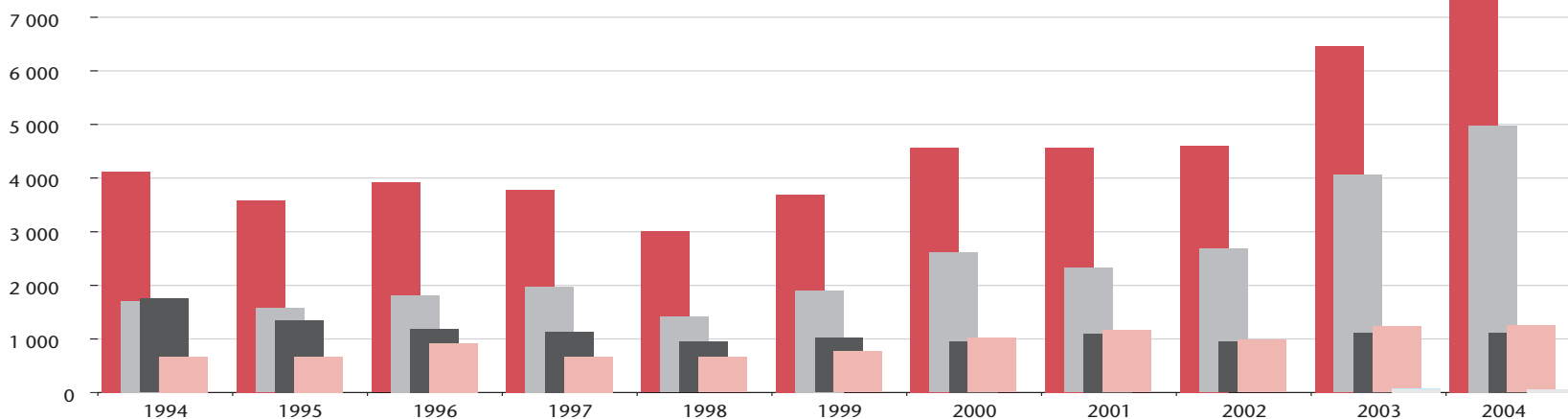


Évolution des tendances en matière d'immigration



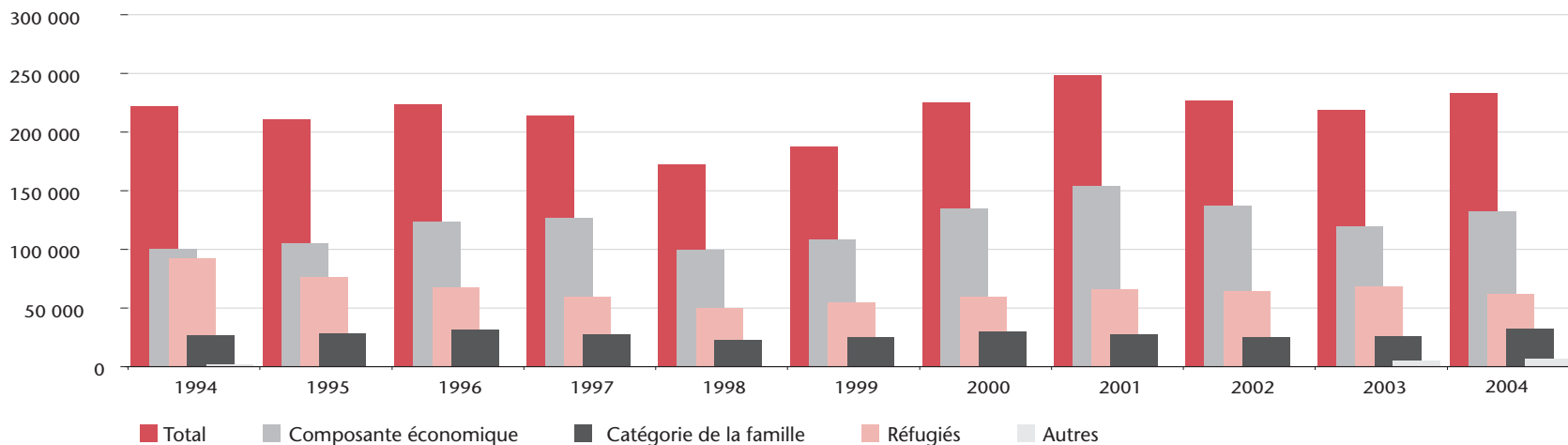
En 2004, une proportion de 87,5 pour cent des immigrants ont choisi l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique comme lieu de destination au Canada. En recourant à des initiatives novatrices et à des partenariats communautaires, le Manitoba vise résolument à accroître notre part proportionnelle (3,66 pour cent) de tous les immigrants admis au Canada. En date du 1er janvier 2005, Statistique Canada évaluait la population du pays à 32 078 819 habitants, et celle du Manitoba à 1 174 645 (3,66 pour cent de la population nationale).

L'IMMIGRATION AU MANITOBA AU COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE



4

L'IMMIGRATION AU CANADA AU COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE





Niveaux d'immigration

En 2004, le Canada a accueilli 235 824 immigrants, ce qui représentait une augmentation de 6,5 pour cent par rapport à 2003 et qui s'inscrivait dans la fourchette prévue pour le Canada, soit entre 220 000 et 245 000. Le Manitoba a accueilli 7 427 immigrants (3,15 pour cent de tous les immigrants admis au Canada), soit une augmentation de 14,4 pour cent comparativement à 2003. Élément de la composante économique en croissance, le programme Candidats du Manitoba offre aux petites villes et provinces telles que le Manitoba la latitude voulue pour réagir aux besoins locaux et pour renforcer les débouchés de croissance économique. La réunification des familles, ainsi que le parrainage de réfugiés par le gouvernement et par des organismes du secteur privé constituent des piliers de l'immigration au Manitoba.

SOMMAIRE DES NIVEAUX D'IMMIGRATION AU MANITOBA

Demandeurs principaux et personnes à charge	2002		2003		2004	
	Nombre	% du Nombre canadien	Nombre	% du Nombre canadien	Nombre	% du Nombre canadien
Catégorie de la famille	949	1,45	1 119	1,62	1 116	1,79
Composante économique	1 162	0,85	966	0,83	952	0,75
Candidats d'une province ou d'un territoire*	1 527	71,79	3 106	70,30	4 048	64,79
Réfugiés	982	3,91	1 235	4,74	1 252	3,83
LIPR/Autres/Valeurs manquantes/Inconnu	1	2,63	66	0,12	59	0,72
TOTAL	4 621	2,02	6 492	2,93	7 427	3,15
Différence par rapport à l'année précédente***	33	0,71	1 871	40,48	935	14,40

*** En 2001, le nombre total de nouveaux arrivants était de 4 588. Nota 1 : Les pourcentages indiqués dans le tableau ci-dessus représentent la part manitobaine des niveaux d'immigration totaux au Canada. Le tableau ci-dessous montre la proportion du contingent national total que chaque catégorie d'immigrants représente.

SOMMAIRE DES NIVEAUX D'IMMIGRATION AU CANADA

Demandeurs principaux et personnes à charge	2002		2003		2004	
	Nombre	% du Nombre canadien	Nombre	% du Nombre canadien	Nombre	% du Nombre canadien
Projected Level	210 000 - 235 000		210 000 - 235 000		210 000 - 235 000	
Actual Level						
Catégorie de la famille	65 277	28,49	68 863	31,11	62 246	26,40
Economic Class	136 401	59,54	116 637	52,69	127 498	54,06
Candidats d'une province ou d'un territoire*	2 127	0,93	4 418	2,00	6 248	2,65
Réfugiés	25 122	10,97	26 060	11,77	32 731	13,88
Autres/Inconnu	126	0,05	5 265	2,38	6 952	2,95
LIPR/Autres/Valeurs manquantes/Arriéré	38	0,02	109	0,05	149	0,06
TOTAL	229 091	100,00	221 352	100,00	235 824	100,00
Différence par rapport à l'année précédente***	-20 829	-8,32	-7 739	-3,49	14 472	6,54

* Les Candidats provinciaux forment une sous-catégorie de la composante économique. ** La catégorie « Autres » comprend les personnes à la retraite et les inconnus. *** En l'an 2001, le nombre total de nouveaux arrivants était de 250 484.

Les nouveaux arrivants au Manitoba



6

Toute personne peut demander à immigrer au Canada dans les catégories de la famille et des réfugiés et dans la composante économique, telles que définies dans les lois canadiennes. Dans le cadre de l'Entente Canada-Manitoba sur l'immigration, les personnes ayant présenté une demande au programme Candidats du Manitoba peuvent être sélectionnées par la Province pour que soient entreprises les démarches finales auprès des services fédéraux de l'immigration afin d'obtenir un visa de résident permanent. En 2004, 54,50 pour cent du nombre total d'immigrants au Manitoba sont venus dans le cadre du programme Candidats du Manitoba, ce qui représentait 80,96 pour cent des nouveaux arrivants de la composante économique. Le Manitoba collabore étroitement avec Citoyenneté et Immigration Canada pour s'occuper des questions prioritaires de la Province. Au fur et à mesure qu'augmente le nombre de Candidats provinciaux qui sont admis, on s'attend à ce que le nombre d'immigrants admis en vue de la réunification des familles augmente grâce au parrainage par des membres de leur famille. Compte tenu de sa petite population, le Manitoba accueille chaque année un pourcentage plus élevé de réfugiés parrainés par le gouvernement et le secteur privé que notre part proportionnelle, en raison de la participation active et de l'engagement du milieu du parrainage des réfugiés.



NIVEAUX D'IMMIGRATION AU MANITOBA

Demandeurs principaux et personnes à charge	2002		2003		2004	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Catégorie de la famille						
Famille immédiate	661	14,30	768	11,83	814	10,96
grands-parents et autres	288	6,23	351	5,41	302	4,07
Total partiel	949	20,54	1 119	17,24	1 116	15,03
Composante économique						
Travailleurs spécialisés – Demandeurs principaux	423	9,15	431	6,64	302	4,07
Travailleurs spécialisés – Personnes à charge	614	13,29	430	6,62	535	7,20
Affaires – Demandeurs principaux	25	0,54	39	0,60	21	0,28
Affaires – Personnes à charge	72	1,56	33	0,51	48	0,65
Candidats provinciaux/territoriaux – Demandeurs principaux	466	10,08	958	14,76	1 313	17,68
Candidats provinciaux/territoriaux – Personnes à charge	1 061	22,96	2 148	33,09	2 735	36,83
Aides familiaux résidents – Demandeurs principaux	26	0,56	23	0,35	40	0,54
Aides familiaux résidents – Personnes à charge	2	0,04	10	0,15	6	0,08
Total partiel	2 689	58,19	4 072	62,72	5 000	67,32
Autres						
Inconnu	1	0,02	66	1,02	55	0,74
Backlog	0	0,00	0	0,00	4	0,05
Total partiel	1	0,02	66	1,02	59	0,79
Catégorie des réfugiés						
Réfugiés parrainés par le gouvernement	580	12,55	539	8,30	548	7,38
Réfugiés parrainés par le secteur privé	360	7,79	597	9,20	608	8,19
Refugiés admis au Canada (asile)*	31	0,67	91	1,40	63	0,85
Personnes à charge d'un réfugié vivant à l'étranger**	11	0,24	8	0,12	33	0,44
Total partiel	982	21,25	1 235	19,02	1 252	16,86
TOTAL	4 621	100,00	6 492	100,00	7 427	100,00

* Les réfugiés admis au Canada (asile) sont des demandeurs du statut de réfugié à qui l'on a donné asile au Canada

** Personnes à charge à l'étranger : personnes à charge d'un réfugié admis au Canada qui vivent à l'étranger.

NOTA : Les pourcentages indiquent la proportion du contingent manitobain total que chaque catégorie d'immigrants représente.

Aperçu pancanadien



Le gouvernement du Canada planifie annuellement les niveaux d'immigration de concert avec chaque province et chaque territoire. Au Manitoba, les niveaux d'immigration augmentent grâce au soutien des partenariats avec les employeurs et les collectivités qui les accueillent. Le Conseil de l'immigration du Manitoba, récemment créé, qui représente les collectivités, les prestataires de services, les entreprises et la main-d'œuvre, conseille le Ministre sur les questions d'immigration et d'intégration.

NIVEAUX D'IMMIGRATION AU CANADA PAR PROVINCE ET TERRITOIRE

8

Demandeurs principaux et personnes à charge	2002		2003		2004	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ontario	133 641	58,34	119 741	54,09	125 110	53,05
Québec	37 627	16,42	39 551	17,86	44 239	18,76
Colombie-Britannique	34 000	14,84	35 228	15,91	37 020	15,70
Alberta	14 729	6,43	15 830	7,15	16 469	6,98
Manitoba	4 621	2,02	6 492	2,93	7 427	3,15
Saskatchewan	1 665	0,73	1 670	0,75	1 941	0,82
Nouvelle-Écosse	1 419	0,62	1 476	0,66	1 770	0,75
Nouveau-Brunswick	710	0,31	667	0,30	795	0,34
Terre-Neuve	405	0,18	359	0,16	578	0,25
Île-du-Prince-Édouard	110	0,05	153	0,06	310	0,13
Yukon	49	0,02	57	0,02	89	0,04
Territoires du Nord-Ouest	70	0,03	94	0,04	61	0,03
Inconnu	3	0,00	9	0,00	8	0,00
Non indiqué	42	0,02	25	0,01	7	0,00
TOTAL	229 091	100,00	221 352	100,00	235 824	100,00

NOTA : Le pourcentage indiqué représente la part proportionnelle provinciale de l'immigration totale au Canada.



En 2004, les immigrants au Canada qui ont décidé de s'établir à Toronto, à Montréal ou à Vancouver représentaient une proportion de 34,18 pour cent. En 2003 et 2004, Winnipeg figurait parmi les dix principales villes accueillant des immigrants au Canada. La dernière fois que Winnipeg s'était classée parmi les dix premières villes remonte à l'an 2000.



L'IMMIGRATION AU CANADA PAR VILLE DE DESTINATION (DIX PRINCIPALES VILLES)

	2002			2003			2004		
	Nombre	%	Rang	Nombre	%	Rang	Nombre	%	Rang
Toronto	69 530	30,35	1	41 164	18,60	1	38 546	16,35	1
Montréal	26 417	11,53	2	23 402	10,57	2	25 957	11,01	2
Mississauga	10 823	4,72	4	14 676	6,63	3	16 118	6,83	3
Vancouver	16 894	7,37	3	12 673	5,73	4	12 656	5,37	4
Scarborough	8 835	3,86	6	11 576	5,23	5	11 316	4,80	5
Calgary	8 967	3,91	5	9 153	4,14	6	9 308	3,95	6
Brampton	4 698	2,05	9	6 447	2,91	8	7 583	3,22	7
North York	4 759	2,08	8	6 661	3,01	7	7 085	3,00	8
Winnipeg	3 782			5 120	2,31	9	5 891	2,50	9
Edmonton	4 029			4 562			4 810	2,04	10
Ottawa	5 615	2,45	7	4 185			4 789		
Surrey	4 079	1,78	10	4 610	2,08	10	4 644		
TOTAL DES DIX PRINCIPALES VILLES	160 617	70,11		135 482	61,21		139 270	59,06	
TOTAL DES AUTRES VILLES	68 474	29,89		85 870	38,79		96 554	42,71	
IMMIGRATION TOTALE	229 091			221 352			235 824		



Candidats du Manitoba

Depuis 1998, le Manitoba a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration du programme Candidats du Manitoba en tant qu'outil efficace de sélection des immigrants qui répondent aux besoins économiques et communautaires de main-d'œuvre locale. L'annexe Candidat d'une province à l'Entente Canada-Manitoba sur l'immigration a donné un rôle plus grand à la Province dans le recrutement, la présélection et le choix de personnes qualifiées et des membres de leur famille. Un volet affaires du programme Candidats du Manitoba a été créé en collaboration avec Industrie, Développement économique et Mines Manitoba en 2000.

Les résultats concluants que la Province a obtenus en immigration sont le fruit du succès du programme Candidats du Manitoba, qui représente 54,5 pour cent des nouveaux arrivants au Manitoba en 2004. Depuis 1999, lorsque les premiers Candidats provinciaux ont été admis au Manitoba jusqu'au 31 décembre 2004, notre Province a accueilli 11 168 demandeurs principaux et les personnes qui sont à leur charge, ce qui contribue grandement au développement économique régional et communautaire.

CANDIDATS PAR PROVINCE

	2002		2003		2004	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Manitoba	1 527	71,79	3 106	70,30	4 048	64,79
Colombie-Britannique	207	9,73	441	9,98	598	9,57
Alberta	24	1,13	178	4,03	425	6,80
Saskatchewan	73	3,43	173	3,92	323	5,17
Ontario	140	6,58	277	6,27	280	4,48
Terre-Neuve	37	1,74	37	0,84	171	2,74
Nouveau-Brunswick	104	4,89	146	3,30	161	2,58
Île-du-Prince-Édouard	12	0,56	44	1,00	141	2,26
Nouvelle-Écosse	0	0,00	0	0,00	64	1,02
Québec	3	0,14	16	0,36	37	0,59
TOTAL	2 127	100,00	4 418	100,00	6 248	100,00

En 2004, les demandeurs acceptés parmi les Candidats provinciaux disposaient en moyenne de capitaux s'élevant à 366 652 \$, et ont créé 2,18 emplois dans les entreprises du Manitoba en moyenne.

CANDIDATS DU MANITOBA PAR NOMBRE D'IMMIGRANTS ADMIS, PAR ANNÉE ET PAR SITUATION DU DEMANDEUR

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Total
Demandeurs principaux – Travailleurs spécialisés	137	318	307	420	872	1 227	3 281
Conjoint(e) et personnes à charge– Travailleurs spécialisés	281	779	665	935	1 913	2 531	7 104
Demandeurs principaux – Entreprises				46	86	86	218
Spouse or Dependents - Business				126	235	204	565
Total des Candidats du Manitoba admis	418	1 097	972	1 527	3 106	4 048	11 168
Pourcentage de changement par rapport à l'année précédente		162,4	-12,80	57,10	103,40	30,32	



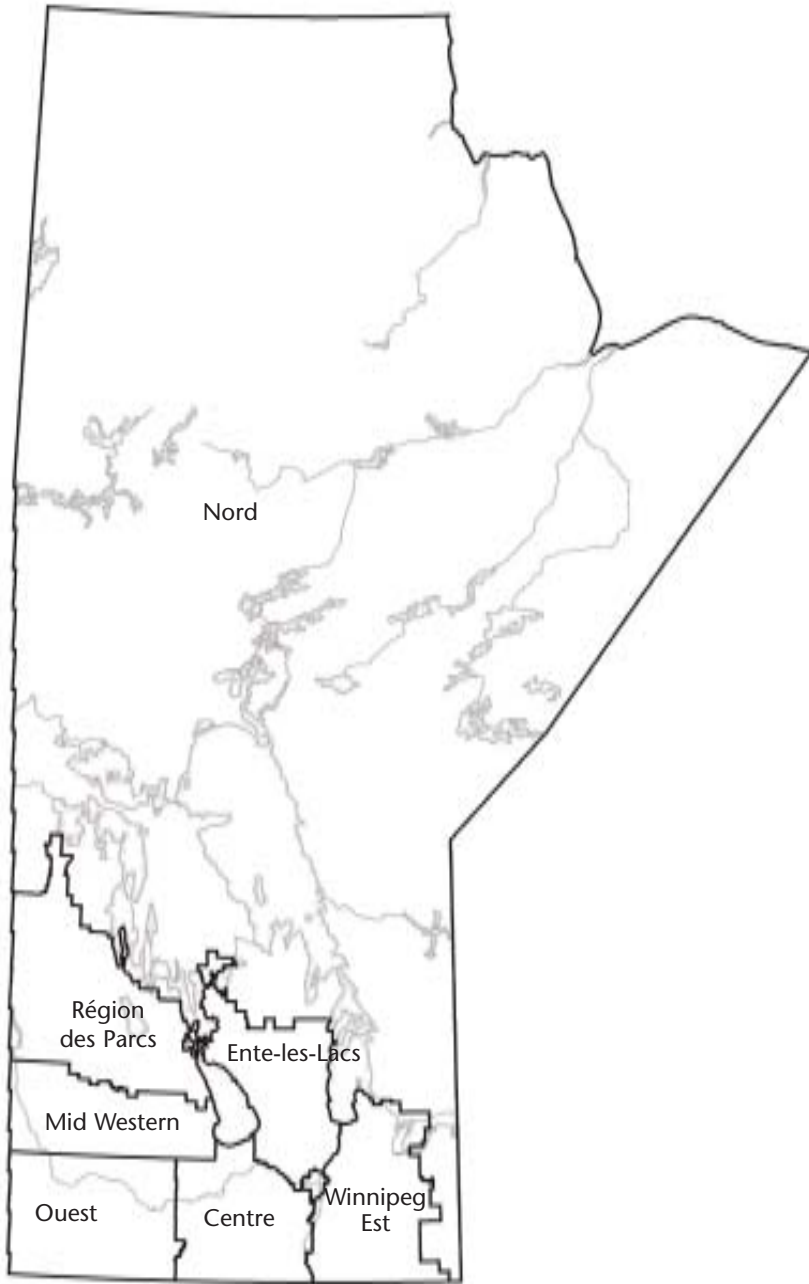
Les collectivités manitobaines



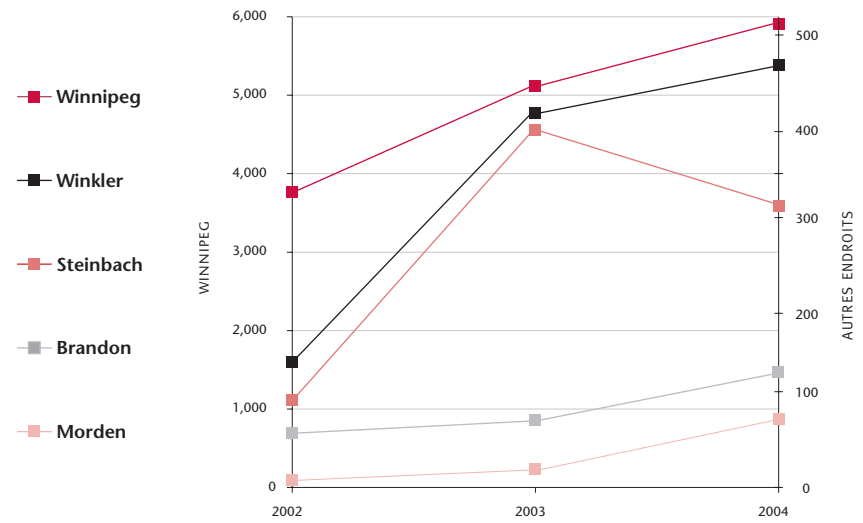
À l'heure actuelle, en sa qualité de capitale du Manitoba, Winnipeg attire près de 80 pour cent des nouveaux arrivants de notre province. Toutefois, depuis quelques années, un plus grand nombre de collectivités ont bénéficié d'une immigration accrue dans le cadre de leur développement économique. Les principales destinations étaient les villes suivantes et leurs environs : Winkler (Région du Centre), Steinbach (Région de l'Est), Brandon (Centre-Ouest), Morden et Altona (Région du Centre), Swan River (Région des Parcs), Thompson (Région du Nord) et Arborg (Région d'Entre-les-Lacs).

L'IMMIGRATION AU MANITOBA PAR VILLE DE DESTINATION – LES DIX PRINCIPALES VILLES

Demandeurs principaux et personnes à charge	2002			2003			2004		
	Nombre	%	Rang	Nombre	%	Rang	Nombre	%	Rang
Winnipeg	3 782	81,84	1	5 120	78,87	1	5 891	79,32	1
Winkler	136	2,94	2	411	6,33	2	465	6,26	2
Steinbach	91	1,97	3	393	6,05	3	310	4,17	3
Brandon	53	1,15	4	77	1,19	4	130	1,75	4
Morden	6	0,13		24	0,37	5	73	0,98	5
Altona	32	0,69	5	23	0,35	6	36	0,48	6
Arborg	15	0,32	9	18	0,28	10	27	0,36	7
Plum Coulee	0	0,00		0	0,00		26	0,35	8
Stonewall	0	0,00		8	0,12		24	0,32	9
Grunthal	0	0,00		0	0,00		22	0,30	10
Swan River	12	0,26		20	0,31	9			
Thompson	22	0,48	6	22	0,34	7			
Niverville	6	0,13		22	0,34	8			
Morris	11	0,24							
Le Pas	16	0,35	7						
Virden	16	0,35	8						
Saint-Boniface	14	0,30	10						
TOTAL DES 10 PRINC. DEST. SEUL.	4 177	90,39		6 130	94,42		7 004	94,30	
TOTAL DES AUTRES VILLES	444	9,61		362	5,58		423	5,70	
TOTAL	4 621	100,00		6 492	100,00		7 427	100,00	



L'IMMIGRATION AU MANITOBA PAR VILLE DE DESTINATION – LES CINQ PRINCIPALES VILLES



L'IMMIGRATION AU MANITOBA, PAR DESTINATION RÉGIONALE

	2002		2003		2004	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Winnipeg	3 797	83,97	5 129	79,00	5 896	79,39
Centre	310	6,7	502	7,73	663	8,93
Est	193	4,18	485	7,47	435	5,86
Ouest	101	2,19	117	1,80	175	2,36
Ente-les-Lacs	32	0,69	54	0,83	83	1,12
Région des Parcs	30	0,65	61	0,94	50	0,67
Nord	50	1,08	42	0,65	32	0,43
Centre-Ouest	16	0,35	23	0,35	23	0,31
Manitoba (autres endroits)	92	1,99	79	1,22	70	0,94
TOTAL	4 621	100,00	6 492	100,00	7 427	100,00

En 2004, près d'un tiers (28,4 pour cent) des Candidats du Manitoba ont décidé d'établir leur famille dans des localités situées à l'extérieur de Winnipeg. Pour soutenir l'immigration régionale, l'Institut de développement rural a mené quatre études de cas avec le soutien de Citoyenneté et Immigration Canada et Travail et Immigration Manitoba. Cet exercice a permis de définir des approches communautaires et des pratiques optimales en matière d'immigration et d'établissement.



CANDIDATS DU MANITOBA PAR VILLE DE DESTINATION (DIX PRINCIPALES VILLES)

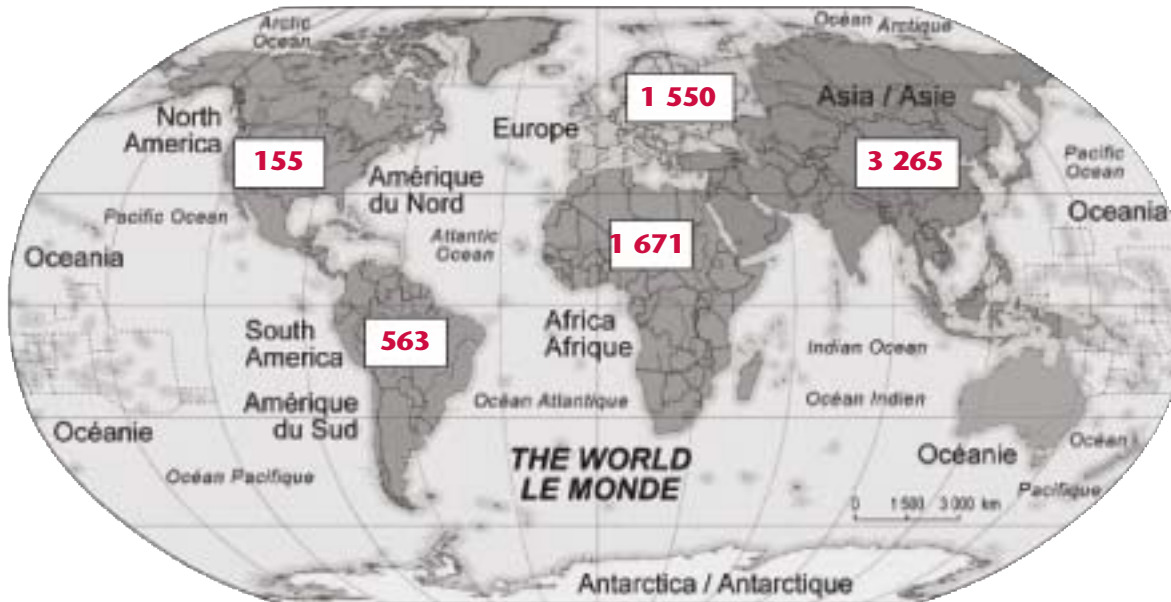
Demandeurs principaux et personnes à charge	2002			2003			2004		
	Nombre	%	Rang	Nombre	%	Rang	Nombre	%	Rang
Winnipeg	1 038	67,98	1	2 124	68,38	1	2 898	71,59	1
Winkler	204	13,36	2	365	11,75	2	428	10,57	2
Steinbach	110	7,20	3	361	11,62	3	281	6,94	3
Brandon	26	1,70	5	21	0,68	4	65	1,61	4
Morden				19	0,61	5	65	1,61	5
Altona	42	2,75	4	11	0,35	8	30	0,74	6
Plum Coulee							25	0,62	7
Arborg	21	1,38	6				22	0,54	8
Richer							17	0,42	9
Stonewall				8	0,26		17	0,42	10
Swan River	8	0,52	8	17	0,55	6	16		
Thompson	11	0,72	7				13		
Niverville				15	0,48	7	9		
Kleefeld				11	0,35	9			
Ste Anne				11	0,35	10			
Le Pas	6	0,39	9						
Sundown	6	0,39	10						
TOTAL DES 10 PRINC. DEST. SEUL.	1 472	96,40		2 955	95,14		3 848	95,06	
TOTAL DES AUTRES VILLES	55	3,60		151	4,86		200	4,94	
TOTAL DES CANDIDATS DU MANITOBA	1 527	100,00		3 106	100,00		4 048	100,00	



Pays d'origine

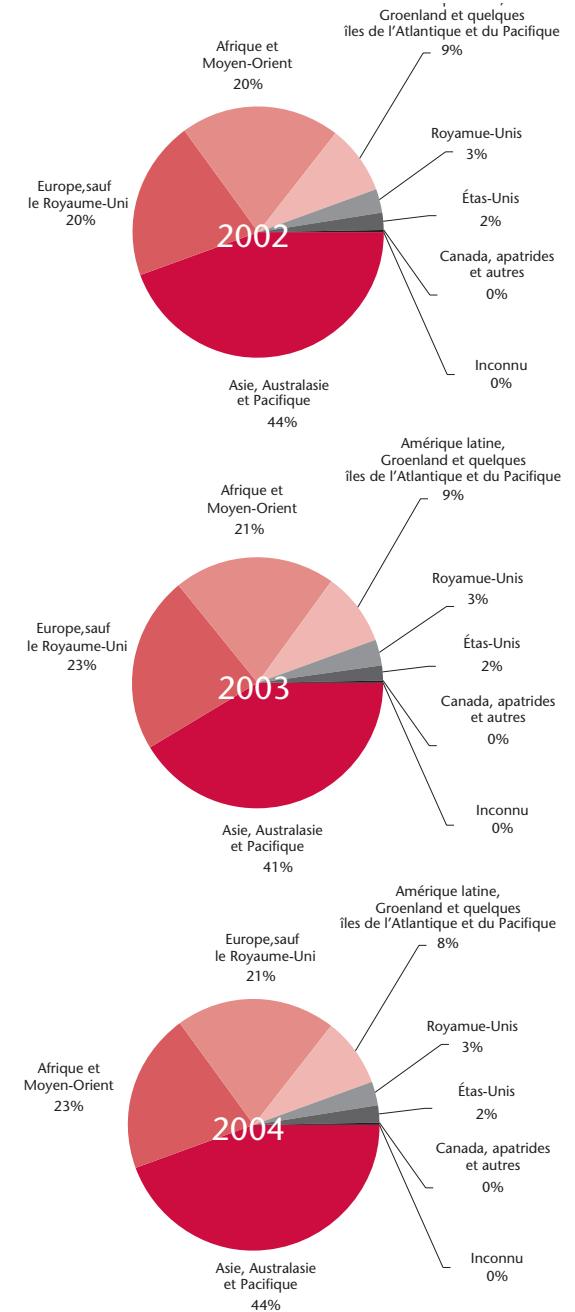
En 2004, un pourcentage important (43,96 pour cent) des immigrants sont arrivés au Manitoba en provenance des régions de l'Asie et du Pacifique. Les nouveaux arrivants en provenance de l'Afrique, du Moyen-Orient, de l'Europe et de l'Amérique latine sont également très représentés. Les Philippines, l'Allemagne, l'Inde et la Chine se sont constamment classées au rang des cinq principaux pays d'origine des immigrants de la composante économique au Manitoba. Les politiques et priorités nationales et provinciales, ainsi que l'évolution des événements mondiaux et du parrainage des familles sont autant de facteurs qui ont influé sur celle des pays d'origine.

L'immigration au Manitoba en 2004, par région d'origine



© 2001. Her Majesty the Queen in Right of Canada, Natural Resources Canada. / Sa Majesté la Reine du chef du Canada, Ressources naturelles Canada.

L'immigration au Manitoba de 2002 à 2004, par région d'origine



L'IMMIGRATION AU MANITOBA PAR RÉGION D'ORIGINE

Demandeurs principaux et personnes à charge	2002			2003			2004		
	Nombre	%	Rang	Nombre	%	Rang	Nombre	%	Rang
Asie, Australasie et Pacifique	2 056	44,49	1	2 685	41,36	1	3 265	43,96	1
Afrique et Moyen-Orient	948	20,52	2	1 348	20,76	3	1 671	22,50	2
Europe, sauf le Royaume-Uni	944	20,43	3	1 484	22,86	2	1 550	20,87	3
Amérique latine, Groenland, quelques îles de l'Atlantique et du Pacifique	417	9,02	4	614	9,46	4	563	7,58	4
Royaume-Uni	137	2,96	5	210	3,23	5	218	2,94	5
États-Unis	107	2,32	6	141	2,17	6	155	2,09	6
Canada, apatrides et autres	9	0,19	7	10	0,15	7	4	0,05	7
Inconnu	0	0,00		0	0,00		1	0,01	
*TOTAL	4 621	100,00		6 492	100,00		7 427	100,00	

L'IMMIGRATION AU MANITOBA PAR PAYS DE SOURCE (DIX PRINCIPALES)

Demandeurs principaux et personnes à charge	2002			2003			2004		
	Nombre	%	Rang	Nombre	%	Rang	Nombre	%	Rang
Philippines	764	16,53	1	1 200	17,88	1	1 529	20,59	1
Allemagne	440	9,52	2	862	12,85	2	952	12,82	2
Inde	319	6,90	3	360	5,37	3	536	7,22	3
Corée	251	5,43	4	312	4,65	5	398	5,36	4
Israël	80			119			329	4,43	5
Ethiopie	123	2,66	8	352	5,25	4	305	4,11	6
Chine	205	4,44	5	296	4,41	6	290	3,90	7
Soudan	92			230	3,43	8	225	3,03	8
Ukraine	167	3,61	6	118			213	2,87	9
Angleterre	105			175	2,61	9	170	2,29	10
États-Unis	107	2,32	10	141	2,10	10	155		
Argentine	75			266	3,96	7	152		
Afghanistan	164	3,55	7	134					
Vietnam	108	2,34	9						
TOTAL DES 10 PRINC. PAYS D'ORIGINE SEUL	2 648	58,88		4 194	64,60		4 947	66,61	
TOTAL DES AUTRES PAYS D'ORIGINE	1 973	41,12		2 298	35,40		2 480	33,39	
TOTAL	4 621	100,00		6 492	100,00		7 427	100,00	

NOTA : Les pourcentages indiqués correspondent à la part proportionnelle de tous les immigrants admis au Manitoba attribuable à chaque région et pays d'origine.

*On emploie le pays de dernière résidence permanente pour désigner la région et le pays d'origine indiqués dans les tableaux ci-dessus.



Au cours des dernières années, la Corée, l'Argentine, l'Ukraine et Israël ont joint les rangs des Philippines, de l'Allemagne, de l'Inde et de la Chine comme principaux pays d'origine pour les Candidats du Manitoba.

CANDIDATS DU MANITOBA PAR *PAYS D'ORIGINE (DIX PRINCIPAUX PAYS)

Demandeurs principaux et personnes à charge	2002			2003			2004		
	Nombre	%	Rang	Nombre	%	Rang	Nombre	%	Rang
Philippines	343	22,46	2	793	25,53	2	1 109	27,40	1
Allemagne	375	24,56	1	826	26,59	1	904	22,33	2
Corée, République de	182	11,92	3	264	8,50	3	368	9,09	3
Inde	65	4,26	5	133	4,28	4	287	7,09	4
Israël	39	2,55	9	102	3,28	8	275	6,79	5
Chine	13	0,85		121	3,90	6	145	3,58	6
Ukraine	70	4,58	4	59	1,90		127	3,14	7
Argentine	57	3,73	7	118	3,80	7	118	2,92	8
Angleterre	47	3,08	8	87	2,80	9	92	2,27	9
Pakistan	24	1,57		46	1,48		47	1,16	10
Mexique	30	1,96	10	6	0,19		43	1,06	
Macédoine	12	0,79		122	3,93	5	25		
Vietnam	62	4,06	6	60	1,93	10	11		
TOTAL DES 10 PRINC. PAYS D'ORIGINE SEUL.	1 270	83,17		2 626	84,55		3 468	85,67	
TOTAL DES AUTRES PAYS D'ORIGINE	257	16,83		480	15,45		580	14,33	
TOTAL DES CANDIDATS DU MANITOBA	1 527	100,00		3 106	100,00		4 048	100,00	

NOTA : Les pourcentages indiqués correspondent à la part proportionnelle de tous les immigrants admis au Manitoba attribuable à chaque région et pays d'origine.
*On emploie le pays de dernière résidence permanente pour désigner la région et le pays d'origine indiqués dans les tableaux ci-dessus.

Diversité linguistique



La principale langue maternelle des immigrants venus des Philippines, principal pays d'origine dans le cas du Manitoba, est le tagal. La diversité linguistique constitue une ressource précieuse; elle renforce les liens économiques internationaux et favorise le développement culturel et social. Une proportion de 6,99 pour cent des 7 427 nouveaux arrivants en 2004 ont indiqué que leur langue maternelle était l'anglais.

L'IMMIGRATION AU MANITOBA SELON LA LANGUE MATERNELLE (DIX PRINCIPALES)

Demandeurs principaux et personnes à charge	2002			2003			2004		
	Nombre	%	Rang	Nombre	%	Rang	Nombre	%	Rang
Tagal	751	16,25	1	1 182	17,20	1	1 462	19,68	1
Allemand	542	11,73	2	932	13,56	2	997	13,42	2
Anglais	352	7,62	3	450	6,55	3	519	6,99	3
Coréen	250	5,41	5	313	4,55	5	400	5,39	4
Espagnol	254	5,50	4	450	6,55	4	391	5,26	5
Russe	147	3,18	9	240	3,49	10	380	5,12	6
Punjabi	240	5,19	6	298	4,34	6	375	5,05	7
Autres langues africaines	75			274	3,99	7	343	4,62	8
Amharique	122			270	3,93	8	285	3,84	9
Mandarin	150	3,25	8	244			207	2,79	10
Ukrainien	138	2,99	10	111			195		
Arabe	156	3,38	7	270	3,93	9	149		
TOTAL DES 10 PRINC. LANGUES SEUL.	3 177	68,75		4 679	73,24		5 359	72,16	
TOTAL OTHER DES AUTRES LANGUES	1 444	31,25		1 813	26,76		2 068	27,84	
TOTAL	4 621	100,00		6 492	100,00		7 427	100,00	

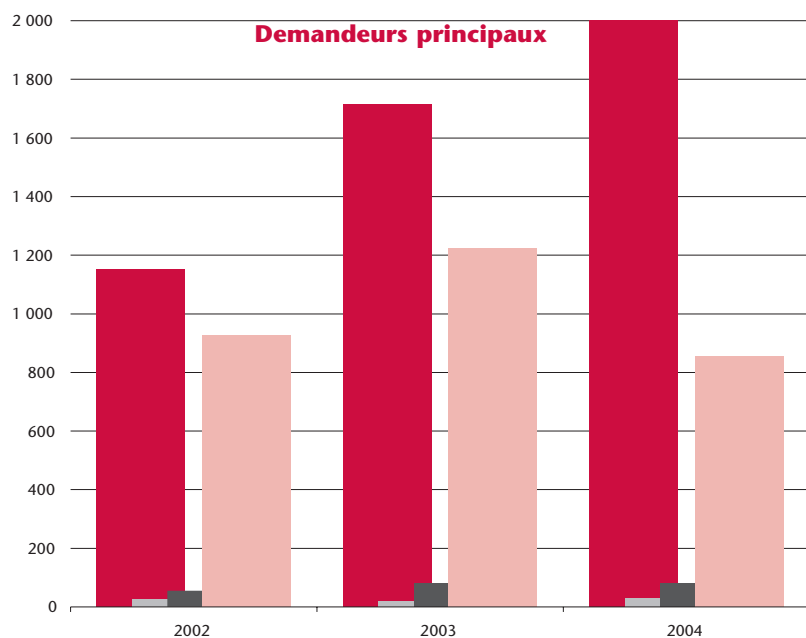
NOTA : Les pourcentages indiqués correspondent à la part proportionnelle de chaque langue maternelle dans l'ensemble de l'immigration au Manitoba.



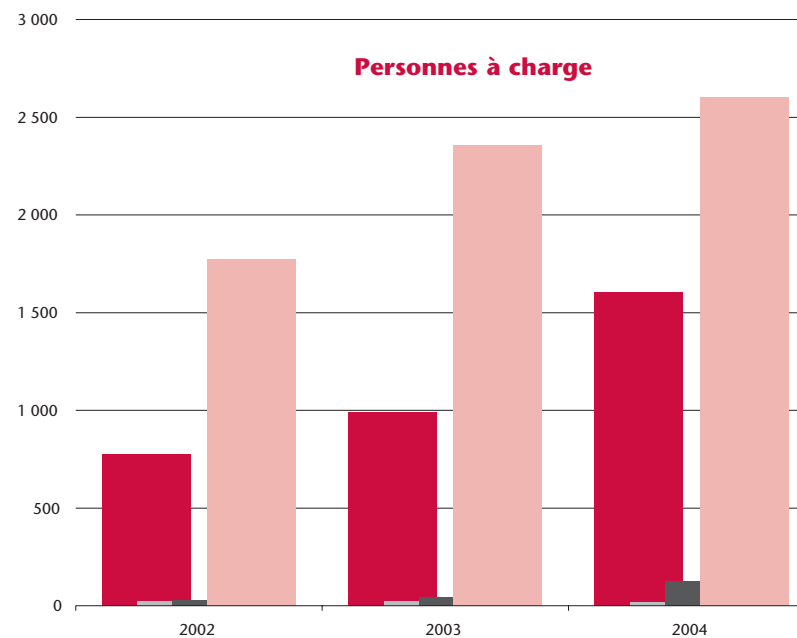
En 2004, plus de 4 600 apprenants ont bénéficié d'une formation linguistique grâce aux programmes de cours d'anglais langue seconde (ALS). Le Manitoba continue d'élaborer des programmes linguistiques novateurs destinés à répondre aux besoins divers et changeants des nouveaux arrivants, que ce soit des besoins éprouvés dans les milieux scolaire ou communautaire, ou encore au travail ou en ligne. Le nouveau programme de quatre semaines pour débutants est un programme d'apprentissage de l'anglais spécialement destiné aux nouveaux arrivants avant qu'ils ne subissent une évaluation linguistique et qu'ils ne soient affectés aux programmes d'ALS pour adultes.



L'IMMIGRATION AU MANITOBA D'APRÈS LA CAPACITÉ LINGUISTIQUE - ANGLAIS ET FRANÇAIS



Anglais	1 157	1 732	2 196
Français	20	28	33
L'anglais et le français	42	79	104
Ni l'anglais ni le français	938	1,213	833



Anglais	694	994	1 592
Français	22	17	24
L'anglais et le français	19	35	73
Ni l'anglais ni le français	1 729	2 394	2 569



Degré d'instruction des nouveaux arrivants

Plus de 69,5 pour cent des immigrants âgés de plus de 25 ans qui arrivent au Manitoba chaque année ont fait des études poussées et sont dotés d'un vaste éventail de compétences et d'expériences de travail dans divers métiers et professions. Ils représentent 2 769 personnes ayant fait des études postsecondaires valables. Le Manitoba accorde priorité à l'accès précoce des immigrants à des postes qui correspondent à leur formation et à leur

expérience. L'objectif du Projet de reconnaissance des qualifications du Manitoba est de mettre au point de nouvelles méthodes d'évaluation des compétences, d'appuyer le perfectionnement et l'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail. Fort de la participation de nombreuses parties prenantes, le Manitoba prend à cœur d'accélérer et de faciliter la recherche et le maintien d'un emploi approprié pour les immigrants.

L'IMMIGRATION AU MANITOBA, PAR DEGRÉ D'INSTRUCTION

Demandeurs principaux	2002		2003		2004	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
De 0 à 9 ans de scolarité	126	2,73	164	2,53	129	1,74
De 10 à 12 ans de scolarité	733	15,86	1 102	16,97	952	12,82
Quelques études universitaires	126	2,73	361	5,56	386	5,20
Certificat professionnel	180	3,90	299	4,61	388	5,22
Diplôme non universitaire	213	4,61	138	2,13	115	1,55
Baccalauréat	548	11,86	746	11,49	918	12,36
Quelques études de 2e cycle universitaire, pas de diplôme	53	1,15	42	0,65	32	0,43
Maîtrise	140	3,03	152	2,34	194	2,61
Doctorat	38	0,82	48	0,74	52	0,70
TOTAL PARTIEL	2 157	46,68	3 052	47,01	3 166	42,63

Personnes à charge						
De 0 à 9 ans de scolarité	771	16,68	983	15,14	1 171	15,77
De 10 à 12 ans de scolarité	1 149	24,86	1 711	26,36	2 091	28,15
Quelques études universitaires	84	1,82	133	2,05	179	2,41
Certificat professionnel	78	1,69	131	2,02	197	2,65
Diplôme non universitaire	82	1,77	105	1,62	128	1,72
Baccalauréat	227	4,91	313	4,82	405	5,45
Quelques études de 2e cycle universitaire, pas de diplôme	11	0,24	11	0,17	16	0,22
Maîtrise	50	1,08	46	0,71	61	0,82
Doctorat	12	0,26	7	0,11	13	0,18
TOTAL PARTIEL	2 464	53,32	3 440	52,99	4 261	57,37
TOTAL	4 621	100,00	6 492	100,00	7 427	100,00

NOTA : Les pourcentages indiqués correspondent à la part proportionnelle, par degré d'instruction, de tous les immigrants admis au Manitoba.



Professions des nouveaux arrivants

Le Manitoba apprécie la gamme de compétences, d'expériences et de contributions avec lesquelles les immigrants de toutes les catégories stimulent son développement économique, social et culturel. Au cours du processus de sélection des immigrants, seuls les demandeurs de la composante économique

sont évalués au chapitre de la profession, des compétences en affaires et de l'expérience. En 2004, une proportion de 67,3 pour cent de toutes les personnes immigrant au Manitoba (5 000 demandeurs principaux et personnes à charge) ont été admises à titre d'immigrants de la composante économique. Parmi les principales professions, on compte celles d'ingénieur, de soudeur, d'agriculteur, de gérant d'exploitation et de mécanicien de véhicules automobiles.

LA COMPOSANTE ÉCONOMIQUE AU MANITOBA, PAR PROFESSION (DIX PROFESSIONS PRINCIPALES)

Demandeurs principaux seulement	2002			2003			2004		
	Nombre	%	Rang	Nombre	%	Rang	Nombre	%	Rang
Nouveaux travailleurs	16			84	8,77	3	195	11,63	1
Ingénieurs	43	4,57	3	90	9,39	1	116	6,92	2
Soudeurs	63	6,70	1	90	9,39	2	94	5,61	3
Agriculteurs et gérants d'exploitations	23	2,45	8	33	3,44	6	72	4,30	4
Mécaniciens de véhicules automobiles				23	2,40	10	46	2,74	5
Menuisiers	8	0,85		16	1,67		41	2,45	6
Programmeurs d'ordinateur	51	5,43	2	69	7,20	4	37	2,21	7
Chauffeurs de camion	6	0,64		19	1,98		35	2,09	8
Vérificateurs financiers et comptables				11	1,15		34	2,03	9
Machinistes, usinage et outillage				15	1,57		28	1,67	10
Gestionnaires de vente, de commercialisation et de publicité				27	2,82	9	26	1,55	
Opérateurs de machine à coudre	21	2,23	9	32	3,34	7	26	1,55	
Mécaniciens et techniciens de véhicules automobiles	41	4,36	4	35	3,65	5			
Analystes de systèmes informatiques	33	3,51	6	28	2,92	8			
Autres gestionnaires de services	38	4,04	5						
Ingénieurs en mécanique	25	2,66	7						
Électricité et électronique	20	2,13	10						
TOTAL DES 10 PRINC. PROFESSIONS SEUL	358	38,09		511	53,34		698	41,65	
TOTAL DES AUTRES PROFESSIONS	582	61,91		447	46,66		978	58,35	
TOTAL	940	100,00		958	100,00		1,676	100,00	

20

* La composante économique comprend les travailleurs spécialisés, les gens d'affaires et les aides familiaux résidents sélectionnés par le gouvernement fédéral, ainsi que les Candidats du Manitoba. ** Étant donné que les compétences professionnelles des immigrants des catégories de la famille et des réfugiés ne sont pas évaluées dans le cadre du processus de sélection, ces immigrants sont dénombrés dans la catégorie des « nouveaux travailleurs » au Canada. Bien qu'on les ait classées ainsi, ces personnes possèdent un ensemble de compétences et d'expériences professionnelles acquises antérieurement qui ne sont pas saisies dans le Système de données sur les immigrants admis du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. *** Aux fins d'assurer la protection des renseignements personnels, les cellules de moins de cinq personnes ont été arrondies

Le programme Candidats du Manitoba recrute, sélectionne et admet des personnes qualifiées et les membres de leur famille qui répondent aux besoins du marché du travail et des entreprises de notre province. En 2004, les Candidats du Manitoba qui ont été admis dans cette province étaient au nombre de 3 758 pour les travailleurs spécialisés, et de 290 pour les gens d'affaires, représentant au total 80,9 pour cent de l'ensemble des immigrants de la composante économique au Manitoba.

LES CANDIDATS DU MANITOBA, PAR PROFESSION (VINGT PROFESSIONS PRINCIPALES)

Demandeurs principaux seulement	2002			2003			2004		
	Nombre	%	Rang	Nombre	%	Rang	Nombre	%	Rang
Soudeurs	61	13,09	1	89	9,29	1	91	7,42	1
Agriculteurs et gérants d'exploitations	9	1,93	10	19	1,98	9	58	4,73	2
Menuisiers	8	1,72	13	16	1,67	12	41	3,34	3
Mécaniciens de véhicules automobiles				22	2,30	7	38	3,10	4
Chauffeurs de camion				19	1,98	10	35	2,85	5
Vérificateurs financiers et comptables							33	2,69	6
Génie électrique et électronique	6	1,29	19	16	1,67	13	27	2,20	7
Machinistes, usinage et outillage				15	1,57	14	27	2,20	8
Opérateurs de machine à coudre	11	2,36	8	31	3,24	5	26	2,12	9
Autorisation d'emploi ouverte							26	2,12	10
Électricité et électronique	6	1,29					26	2,12	11
Programmeurs d'ordinateur	20	4,29	4	43	4,49	3	24	1,96	12
Gestionnaires de vente, de commercialisation et de publicité				23	2,40	6	22	1,79	13
Ébénistes	18	3,86	5	20	2,09	8	22	1,79	14
Autres gestionnaires de services	38	8,15	3	12	1,25	16	20	1,63	15
Ingénieurs civils							15	1,22	16
Cuisiniers							15	1,22	17
Maçons	7	1,50	17	11	1,15	18	13	1,06	18
Ingénieurs en mécanique							13	1,06	19
Techniciens-spécialistes en génie mécanique				6			13	1,06	20
Analystes de systèmes informatiques	14	3,00	6	17	1,77	11			
Machinistes	13	2,79	7	14	1,46	15			
Plombiers	6	1,29		12	1,25	17			
Mécaniciens d'équipement lourd	9	1,93	9	10	1,04	19			
Gestionnaires de commerce de détail				10	1,04	20			
Opérateurs de machines-outils	9	1,93	11						
Infirmiers autorisés de soins généraux	8	1,72	12						
Tailleurs et couturiers	8	1,72	14						
Chefs de culture	8	1,72	15						
Comptables	7	1,50	16						
Techniciens en fabrication et en génie industriels	6	1,29	18						
Outilleurs-ajusteurs	6	1,29	20						
Mécaniciens et techniciens de véhicules automobiles	40	8,58	2	35	3,65	4			
TOTAL DES 20 PRINC. PROFESSIONS SEUL	306	65,67		510	53,24		585	47,68	
TOTAL DES AUTRES PROFESSIONS	160	34,33		448	46,76		642	52,32	
TOTAL	466	100,00		958	100,00		1,227	100,00	



La composante économique au Manitoba, par genre de compétences

Les immigrants de la composante économique sont classés dans dix genres de compétences, d'après la Classification nationale des professions (CNP). Les catégories définissent le type de travail exécuté ainsi que le degré d'instruction et l'expérience professionnelle requises. Les immigrants de la composante économique qui ont choisi de s'établir au Manitoba possèdent une vaste gamme de compétences et représentent un bon nombre de professions.

LA COMPOSANTE ÉCONOMIQUE AU MANITOBA, PAR GENRE DE COMPÉTENCES

Demandeurs principaux	2002		2003		2004	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
0 - Professions du domaine de la gestion	67	7,14	115	8,59	122	7,28
1 - Affaires, finances et administration	57	6,07	90	6,72	115	6,86
2 - Sciences naturelles et appliquées, et professions connexes	293	31,20	338	25,24	338	20,17
3 - Professions du domaine de la santé	59	6,28	62	4,63	80	4,77
4 - Professions : sciences sociales, éducation, services gouvernementaux et religion	35	3,73	37	2,76	83	4,95
5 - Professions : arts, culture, loisirs et sports	27	2,88	42	3,14	34	2,03
6 - Vente et services	40	4,26	60	4,48	92	5,49
7 - Métiers, transports, conducteurs de matériel et professions connexes	242	25,77	384	28,68	407	24,28
8 - Industrie	40	4,26	40	2,99	86	5,13
9 - Professions propres aux secteurs de la transformation, de la fabrication et des services publics	79	8,41	171	12,77	319	19,03
TOTAL	939	100,00	1,339	100,00	1,676	100,00

Données démographiques



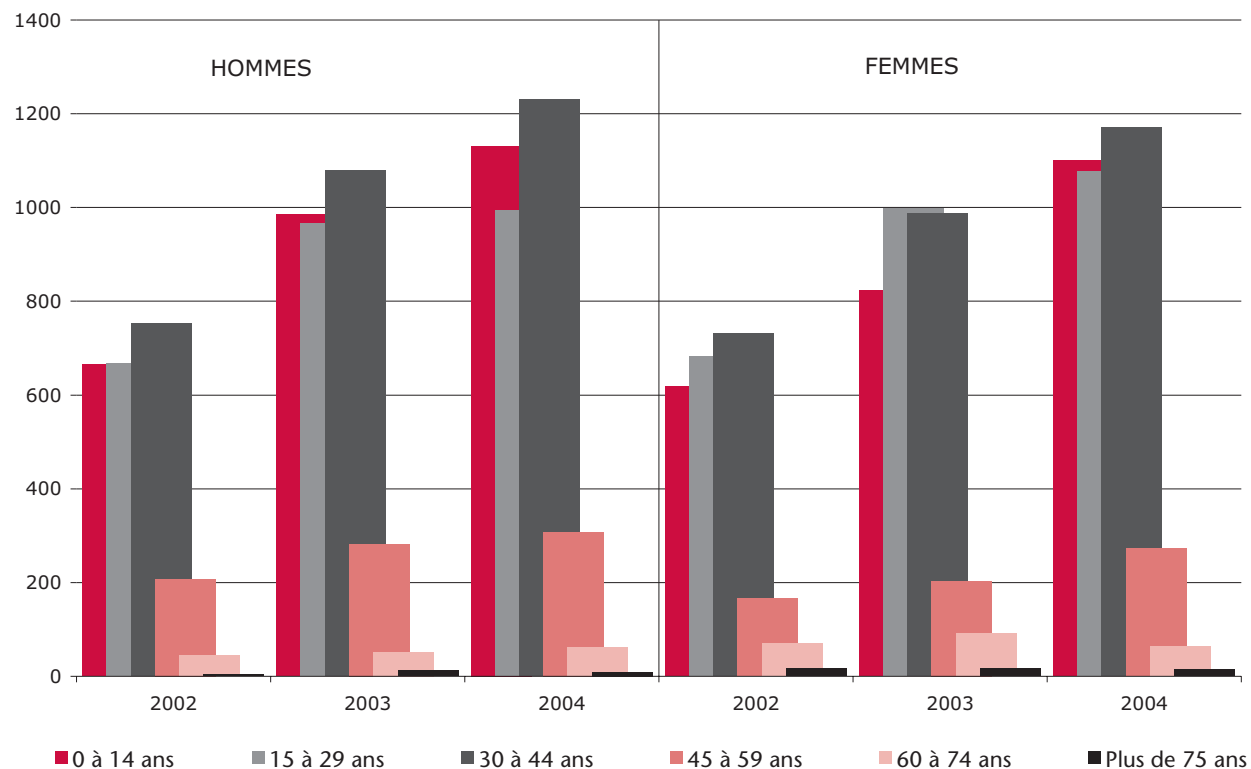
En 2004, les immigrants adultes arrivant au Manitoba qui avaient entre 25 et 44 ans étaient au nombre de 3 259 (81,7 pour cent). Leur objectif premier était de trouver du travail et de contribuer à la vie économique, sociale et culturelle de leur nouvelle province. Les Candidats du Manitoba sont plus jeunes et beaucoup d'entre eux ont une jeune famille. L'égalité des sexes est demeurée stable pour tous les groupes d'âge au cours des années précédentes.

En 2004, l'immigration était répartie également entre les hommes et les femmes. Même si le nombre de femmes et d'hommes immigrants est comparable, la répartition des demandeurs principaux parmi les catégories d'immigrants varie. Parmi les demandeurs principaux de la composante économique, 1 267 étaient des hommes (75,6 pour cent) et 409 des femmes (24,4 pour cent). Parmi les demandeurs principaux de la catégorie de la famille, 354 étaient des hommes (40 pour cent) et 530 des femmes (59,9 pour cent). Enfin, parmi les demandeurs principaux de la catégorie des réfugiés, 355 étaient des hommes (63,8 pour cent) et 201 des femmes (36,1 pour cent).

L'IMMIGRATION AU MANITOBA EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SEXE

	2002		2003		2004	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0 à 4 ans	187	178	258	219	329	299
5 à 9 ans	263	219	383	297	445	415
10 à 14 ans	215	221	343	307	357	386
15 à 19 ans	224	168	267	272	307	293
20 à 24 ans	167	214	270	314	286	324
25 à 29 ans	276	300	429	411	400	459
30 à 34 ans	289	286	459	412	480	486
35 à 39 ans	255	258	352	304	406	408
40 à 44 ans	208	187	267	271	344	276
45 à 49 ans	120	89	176	118	213	178
50 à 54 ans	54	49	71	47	65	48
55 à 59 ans	33	28	35	38	29	46
60 à 64 ans	22	35	23	31	29	29
65 à 69 ans	16	22	20	38	18	23
70 à 74 ans	6	12	9	22	14	12
75 à 79 ans	3	13	8	13	5	9
80 à 84 ans	0	2	2	3	1	4
85 à 89 ans	1	0	1	0	3	1
95 à 99 ans	0	1	1	1	0	0
TOTAL	2 339	2 282	3 374	3 118	3 731	3 696

L'IMMIGRATION AU MANITOBA EN FONCTION DE L'ÂGE ET DU SEXE



24



L'IMMIGRATION AU MANITOBA EN FONCTION DU SEXE ET DE LA SITUATION DU DEMANDEUR

	2002		2003		2004	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Demandeurs principaux	1 321	836	1 947	1 105	1 996	1 170
Conjoint(e) ou personnes à charge	1 018	1 446	1 427	2 013	1 735	2 526
TOTAL PAR SEXE	2 339	2 282	3 374	3 118	3 731	3 696
TOTAL	4 621		6 492		7 427	

Notes





**POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES
RENSEIGNEMENTS, ADRESSEZ-VOUS À**

Travail et Immigration Manitoba

Division de l'immigration et du multiculturalisme

213, avenue Notre Dame, 9e étage

Winnipeg (Manitoba) R3B 1N3

CANADA

Téléphone : (Canada 001) (204) 945-4631

Télécopieur : (Canada 001) (204) 948-2882

Courriel : immigreraumanitoba@gov.mb.ca

Site Web : www.gov.mb.ca/labour/immigrate/index.fr.html

Available in English
Imprimé au Canada
Juin 2005



Manitoba 